

## Etat civil 2022 :

<b>Naissance</b> 5 naissances	
Reynaud Sohan -	12/04/2021
Delicourt Drigeard Léa - Mas de Latte	29/03/2022
Guisson Ambre - Le bourg	17/05/2022
Rech Théo - Le Poujol	01/08/2022
Bes Charly - Laumière	04/11/2022
<b>Décès</b> 6 décès	
Filhol Lucien - Mas del Bosc	19/02/2022
Miquel Georges - Le bourg	19/05/2022
Rigal Marcel - Espeilhac	29/09/2022
Marre Augustin - Espeilhac	04/10/2022
Mazars Louise - Bezanes	27/10/2022
Eche Solange - Le bourg	28/12/2022
<b>Mariage</b> 1 Mariage	
Rached Anissa et Correa Palma Hugo - Espeilhac	30/07/2022



## Les échos de Roussennac

Janvier 2023



Chers Roussennacoises, chers Roussennacois,

Avec l'arrivée de cette nouvelle année il est de temps faire un bilan de l'année précédente qui vient de se terminer. Au moment d'écrire ces mots, la situation actuelle de notre pays reste fragile, des crises se succèdent depuis notre élection en mars 2020.

Le virus du COVID 2019 fait toujours parti de notre quotidien, même si nous avons appris à vivre avec, la vie sociale retrouve petit à petit sa place dans notre commune.

La guerre en Ukraine depuis maintenant un an, vient se répercuter jusque dans notre pays avec la hausse du coût de l'énergie et des denrées alimentaires. Rien que pour la commune de Roussennac, sa ligne budgétaire sur l'électricité est passée de 25 613€ en 2021 à 29 713€ en 2022 soit une hausse de 16%.

On voit bien que notre pays est entrain de muter, les nouvelles décisions prise au niveau national prennent des orientations nouvelles. La gestion de l'énergie devient essentielle, sans parler de la gestion de l'eau qui va devenir dans le futur un élément essentiel avec le réchauffement climatique. Nous avons pu le constater cet été avec la période de sécheresse que nous avons subie.

Il devient de plus en plus difficile pour les élus locaux de relayer les besoins fondamentaux des citoyens et d'organiser localement un accès équitable aux services publics de proximité mais aussi aux services de santé.

Hélas, face à la volonté d'être proche des citoyens et des besoins du terrain, l'état impose des réformes qui retirent toujours plus de leviers d'actions aux élus locaux. La loi climat et résilience du 21 août 2021 en est un bel exemple, et impose les mêmes directives à la commune de Paris qu'à celle de Roussennac. L'objectif zéro artificialisation nette (ZAN) visé pour 2050, vient impacter le développement des communes rurales. Si nous n'avons plus d'offres de terrains constructibles pour les jeunes générations, automatiquement notre population rurale va vieillir, comment pourra-t-on sauvegarder nos écoles? Une application adaptée aux communes peu denses doit être envisagée.

Il me semble également nécessaire de vous informer de l'impact de la suppression de la taxe d'habitation. Même si le budget de notre commune n'a pas subi de diminution grâce à l'apport de la taxe foncière sur le bâti qui était reversé au département. Il faut savoir que par un fond de péréquation, la commune de Roussennac reverse un peu plus de 20 000€ à l'état pour compenser les communes qui auraient été déficitaires par cette réforme soit les communes qui avaient une forte taxe d'habitation donc comme vous l'avez compris les plus grosses communes de notre pays. Est-il logique qu'un impôt local vienne alimenter le budget des grosses villes comme Paris,

Cannes ou Nice... donc encore une fois le milieu rural vient subvenir au milieu urbain. La somme totale redistribuée par l'ensemble des communes de l'Aveyron atteint plus de 33 millions d'euros. L'association des maires de l'Aveyron (ADM) a soulevé le problème au niveau national. En espérant être entendu...

Malgré ce contexte, vos élus restent au travail. Et grâce à l'investissement de nos agents municipaux que je remercie pour leur implication au quotidien mais aussi aux bénévoles des associations, de la bibliothèque ou encore à celles ou ceux qui participent à l'entretien des chemins ruraux, notre commune évolue, se transforme petit à petit. De nombreux projets ont été menés en 2022, d'autres sont en étude. Ils pourront être menés en fonction des finances disponibles.

Comme évoqué dans le numéro précédent, des échos de Roussennac la viabilisation du lotissement du Baranquet sur la route de Montbazens est terminé depuis le printemps 2022. Sur les dix lots à vendre, 4 sont retenus. L'année 2022 a vu un grand nombre de dépôt de permis de construire sur notre commune soit douze pour des maisons d'habitation. Ce qui montre encore une fois, l'attractivité de notre commune.

Durant l'été 2022, l'entreprise Arrazat a démolit la maison Mercier au centre du village. Le coût total de cette opération devrait avoisiner les 40 000€ HT avec la réhabilitation de la maison Miquel mitoyenne en cours d'achèvement. Des subventions ont été obtenues (conseil départemental pour 8570€ et état pour 6855,84€). L'espace créé fera partie d'une réflexion quant à son aménagement futur (place de parkings, mise en place d'une boîte à livres, bancs...).



*Avant la démolition*



*Après la réhabilitation*

- Extinction de l'éclairage public sur la commune sur 9 secteurs dans un premier temps où la consommation est comptabilisée au kwatt/heure. Des horloges seront implantées pour éteindre l'éclairage de 23 heures à 6 heures du matin pendant les périodes d'hiver et pas d'allumage le matin du 1er juin au 1er septembre pendant les mois d'été. L'extinction sur les autres secteurs (abonnement au forfait) devra être réfléchi ultérieurement avec l'aide du Sieda mais actuellement le coût de l'investissement ne serait pas rentable.

A l'heure de conclure ces quelques lignes, je tiens à rendre hommage à l'ensemble des personnes qui permettent à notre commune d'évoluer, d'avancer dans ce futur qui peut paraître incertain. Je veux remercier l'ensemble des élus de l'équipe municipale qui m'accompagne, mais aussi les agents qui chacun dans son domaine de compétences apportent au fonctionnement de Roussennac. Nous avons ici une petite pensée pour Didier Constans notre agent technique territorial qui est parti depuis le 1er juillet en retraite. Nous lui souhaitons le meilleur dans ses nouvelles activités entouré de sa famille. Je tiens également à saluer les présidentes, présidents, membres des bureaux et l'ensemble des bénévoles des associations de notre village auxquels je joins les personnes qui participent à l'entretien des chemins ruraux.

Je me retrouve dans les propos de Cofi Anan dans sa déclaration à l'assemblée générale de l'ONU le 24 septembre 2021: « *La seule voie qui offre quelques espoirs d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat.* ». Travaillons donc ensemble pour améliorer notre quotidien.

Ayons une pensée également à celles ou ceux, habitantes et habitants de Roussennac qui nous ont quittés cette année.

Être maire, c'est travailler au service de notre commune, à son développement, à défendre ses intérêts, à trouver des financements. C'est depuis le premier jour ma motivation, la fierté et l'honneur d'œuvrer à tout cela. Plus la période est compliquée, plus elle doit nous mobiliser, et nous donner l'envie d'avancer.

Je vous souhaite une belle année 2023, qu'elle soit heureuse et épanouissante, qu'elle vous garde en bonne santé. Qu'elle permette à chacune et chacun d'entre vous d'entrer dans un temps de joies partagées, avec tous ces petits bonheurs qui font le sel de la vie. Qu'elle permette à notre commune à notre communauté de communes, d'avancer pour encore mieux vivre ensemble.

Excellente année à toutes et tous !

Sébastien CAYSSIALS



*Voirie: Place du Pargou*

Depuis, mi décembre, la médiathèque intercommunale le moulin de la culture a ouvert ses portes à Montbazens. Notre petite bibliothèque communale est passée en gestion intercommunale. Il faut rendre hommage à Me Hébert et à son équipe de bénévoles, un énorme travail de classement, étiquetage et archivage leur a été imposé. Tous nos livres sont maintenant classés sur une base numérique intercommunale. Le moulin de la culture est donc un lieu où se côtoient l'office de tourisme du plateau de Montbazens, la médiathèque

intercommunale et le musée d'art chinois, il se veut être un lieu de point de rencontre intergénérationnel. Notre petite bibliothèque est donc maintenant en réseau avec les différents points de lecture de la communauté. Le principe est donc de proposer un catalogue unique d'ouvrages accessible depuis n'importe quelle commune de la communauté. Le lecteur fera ses choix, les livres pourront arriver à la bibliothèque de sa commune grâce à une navette interne du réseau Montbazinois.

Il est temps de se projeter sur les l'année 2023, plusieurs opérations sont en étude:



*Moulin de la culture*

- création d'une liaison douce et aménagement d'un espace public dit « vert » au niveau de Bouzine, plus particulièrement derrière le cimetière qui permettra de relier le lotissement du Baranquet mais aussi le quartier route de Montbazens au centre du village sans passer par la route départementale. La commune s'est portée acquéreur d'une partie de la parcelle de M Caussanel Patrick d'une surface de 2381 m<sup>2</sup>. Des demandes d'aide seront déposées afin de pouvoir réaliser cette opération fin 2023.
- Implantation d'un dôme dans le parc du city-stade, cette structure multi-activités viendra compléter l'offre pour les 5 à 12 ans. Celle-ci est composée de multiples filets d'escalade, d'un pont suspendu et d'un turbo glisse.
- Réflexion d'installer sur le toit de l'école, côté Sud, des panneaux photovoltaïques afin que nous puissions être en auto-consommation sur ce bâtiment.

La fin de l'été a vu la concrétisation du projet du city-stade avec la transformation du terrain de tennis en plateau multi-sports.



Comme nous l'avions évoqué, cette opération a été retenue dans le programme « 5000 équipements sportifs de proximité » lancé par le gouvernement dans le cadre des jeux olympiques 2024. Depuis le mois d'Octobre, l'implantation est terminée. Ce nouveau équipement vient apporter un plus à l'attractivité de Roussennac. De nombreux jeunes s'y retrouvent. La piste d'athlétisme venant encercler la structure

sera terminée au printemps lorsque les températures seront plus clémentes pour le séchage des peintures.

Coût de l'opération	Financement	
	49 870 € HT	Agence Nationale du Sport
Département		12 467,50 €
Autofinancement		12 467,50 €

Les travaux du curage des lagunes de la station d'épuration ont pu avoir lieu durant les mois de



*Pompage et transfert des boues vers les bassins 2 et 3*

juillet et août. 1260 m<sup>3</sup> de boues ont été évacuées. Le coût de cette opération a été beaucoup plus important en raison de la présence du COVID. Avant d'être épandues, les boues ont été hygiénisées dans un caisson puis séchées pendant un mois dans les bassins deux et trois. Un suivi agronomique est en cours. Le coût total sur les travaux de curage s'élève à 38 615 € HT auquel il faut rajouter un coût d'étude de 7 620 € HT. On peut estimer un coût doublement supérieur à une même opération réalisée avant la crise sanitaire.



*Curage des boues hygiénisées avant épan-dage*



Le conseil municipal junior continue à réfléchir à la vie de la commune, les 9 élus sont à l'origine de plusieurs actions. Le 24 septembre 2022 à leur initiative, une demi-journée de nettoyage a été réalisée. Vingt kilogrammes de déchets ont été ramassés à cette occasion. Il faut les en féliciter! Ils sont également à l'initiative de l'installation de canisacs dans

Dans le dernier bulletin des échos de Roussennac, nous vous annonçons que le conseil municipal travaillait sur la rénovation de la traverse du village et de certaines zones (carrefour Bournazel, place du Pargou, espace proche de la salle des fêtes, lavoir, ...).

Le marché public lancé en juillet a donné l'étude du projet à Patrice Causse paysagiste concepteur en association avec le bureau d'étude A2E de Rodez.

Au moment d'écrire ces quelques mots, Patrice Causse a réalisé une première esquisse d'un aménagement global. Il faut maintenant établir des priorités et affiner la réflexion car ce projet d'aménagement ne pourra être réalisé qu'en fonction des finances disponibles, il sera découpé en plusieurs phases. Une première tranche de travaux pourrait être réalisée durant l'année 2024. Cette année sera consacrée à la recherche des finances et le montage des dossiers de subvention aux différents partenaires possibles (état, département, région, agence de l'eau...), mais également à la réalisation de l'enfouissement des réseaux (électrique, télécom) au niveau des deux entrées du village. A cette occasion, l'éclairage public sera revu avec l'implantation de nouveaux luminaires moins énergivores. Le conseil municipal a donné délégation au Sieda de l'Aveyron pour mener à bien cet aménagement. Celui-ci a estimé le coût des travaux à 204 000 € HT, une participation de 70 000 € sera nécessaire pour Roussennac.

Une réunion s'est tenue fin décembre avec Cathy Mouly, Bertrand Cavalerie conseillers départementaux du canton, André At vice président du conseil départemental en charge des routes et du budget et les services du département pour élaborer un programme d'actions.

Au préalable des études préparatoires ont été réalisées durant l'année 2022, un relevé topographique a été établi et une société est venue examiner à l'aide de caméras l'état des réseaux assainissement et pluvial sur la zone concernée.

les espaces enherbés du village.



Durant l'année la commune de Roussennac a vu être retenue dans le cadre du plan de relance du gouvernement sur l'aide au cantine scolaire. Une subvention de 4104€ nous a été attribuée et a permis d'acheter divers matériels pour la confection des repas, comme une chambre froide, une friteuse...

Un petit mot sur la communauté de communes du plateau de Montbazens, le programme voirie a été réalisé en fin d'été. La route menant de Laumière au Mas del Bosc a été reprise, ainsi que la place du Pargou et une portion de la rue derrière la salle des fêtes.